

Homme / femme en politique

Il n'est pas question de parler de supériorité des uns sur les autres. Nous aurions alors tous en tête des exemples de femmes incompetentes et impudentes, ne doutant pas d'elles-mêmes, à tort.

L'incompétence en politique... Argument si souvent asséné par les détracteurs misogynes sur le manque de «métier».

Parallèlement d'infinis contre-exemples viennent à l'esprit. Les 25% de femmes députés d'Afghanistan qui se sont élevées en 2008 contre une loi soutenant la charia, votée un jour de septembre par une majorité masculine, qui alertant les pays de la coalition firent pression sur Karzaï qui l'abrogea le lendemain.

En mars 2011, trois femmes courageuses décident Obama à impliquer son pays dans l'intervention en Lybie et font voter la résolution 1973 de l'ONU. Respectivement Susan Rice, ambassadeur des USA à l'Onu, traumatisée par la non-intervention de Clinton lors de massacres au Rwanda en 94, Samantha Power, membre du Conseil national de sécurité, par ceux de Srebrenica en Bosnie, en 95, et enfin Hilary Clinton, Secrétaire d'Etat, décident Obama à agir.

C'est de l'injustice faite aux femmes depuis la nuit des temps qu'il s'agit aussi, du mépris qu'elles subissent encore, venant du temps où la force physique valait tout, de ces temps anciens où la moitié des enfants mouraient en bas âge et où la survie de l'espèce passait par la séparation des fonctions.

L'implication des femmes dans la société civile, leur arrivée sur l'échiquier politique et en nombre plus élevé sinon égal que le dérisoire ou exotique 11 % de l'Assemblée Nationale sera une des grandes variables de l'évolution des sociétés.

Non celles qui « prendront appui » sur des mentors ciblées à l'intérêt autre que politique, désignées sur les listes de candidats de la pire des manières tout aussi misogyne. Elues pour ce qu'elles ne sont pas à cause d'hommes qui ne sont pas ce qu'il faudrait être. Celles pour qui l'on peut dire avec Chateaubriand que « *l'ambition sans le talent est un crime* ». Celles ou ceux... Pour cette fois à égalité.

Je pense aussi à celles qui doivent se battre pour être choisies par un parti parce que c'est perdu d'avance. Les quotas imposés sont aussi désolants que nécessaires, tant qu'il n'y aura, en ce domaine, qu'une obligation de moyen et non de résultat c'est-à-dire au moins 40 % à l'Assemblée.

Désignées puis élues pour leur qualités de gouvernance, elles feront oublier celles qui incompetentes n'auront pas douté d'elles-mêmes à un moment décisif. Mais on pense alors au mot de Françoise Giroud « *les hommes et les femmes seront à égalité quand à un poste important on nommera une femme incompetente* ». Puis on se prend à rêver à un monde où chacun serait à sa place dans la fonction qu'il espère et qui lui convient et dans laquelle il excellerait...

Pilar Hélène SURGERS

Pouvoir, abus de pouvoir et contre pouvoir

«Pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition des choses, le pouvoir arrête le pouvoir.»

Montesquieu, dans son ouvrage majeur «*De l'esprit des lois*», envisagea, 40 ans avant la Révolution de 1789, un ensemble de principes politiques pour une société nouvelle. Lesquels principes ont largement inspiré la Constitution Française de 1791 et celle des Etats-Unis d'Amérique.

Il a ainsi conçu la notion de séparation des pouvoirs, exécutifs, législatifs et judiciaires, que nos démocraties modernes considèrent comme fondamentale. Nous savons, hélas, que les confusions sont possibles. Nous disons que tout démocrate se doit de les combattre.

Montesquieu propose contre l'abus de pouvoir la nécessité du contre pouvoir. Une évidence aujourd'hui que certains de nos contemporains n'hésitent pas à rejeter !

Qu'aurait pensé le Magistrat Bordelais de notre Premier Magistrat Dunkerquois ?

Maire, Député, Président de la Communauté Urbaine et multi-président, voire omni-président, Michel DELEBARRE n'a eu de cesse, depuis 1989, de capter tous les pouvoirs décisionnels sur notre territoire dunkerquois. Pourquoi pas, diront les cyniques ou... les inconditionnels qui louent avec emphase les résultats obtenus.

Ces résultats que nous disons médiocres s'avèrent, après 22 ans de pouvoir(s) sans partage, souvent négatifs. Fuite démographique, économie chancelante, urbanisme martyrisé prouvent ainsi que cette boulimie personnelle n'est pas forcément profitable à la collectivité.

La phrase de Montesquieu est claire pour quiconque aime la démocratie. Ecrite il y a probablement quelques 280 ans, elle ne peut toutefois inspirer quiconque méprise la diversité et l'équilibre politique.

« Tout mandat impératif est nul ».

Ainsi la Loi signifie qu'un Elu ne peut être soumis à des clauses restrictives... de sa liberté d'expression, entre autres. Ce que le Premier Magistrat de notre Ville et ceux qui l'ont rallié s'ingénient à ignorer.

La mauvaise foi consiste à occulter qu'à Dunkerque un « super élu » peut cumuler - au delà du raisonnable et désormais du justifiable - mandats, fonctions, salaires et retraites quand un autre « non moins élu », modeste Conseiller Municipal, doit financer, **sans la moindre compensation**, toutes les activités inhérentes à sa mission !

Le contre pouvoir étant une nécessité démocratique, rien ne saurait justifier l'interdiction imposée à un élu de s'exprimer dans un magazine financé par la contribution publique (Dunkerque Magazine) et ce, quel que soit son parcours ! La règle de « la soumission ou la démission » n'est pas conforme aux lois qui ont fondé notre démocratie.

La phrase attribuée à Voltaire « *je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battraï jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire* » ne fascine guère notre omni-président, Premier Magistrat de la Ville qui, avec la récente fusion de communes, a prouvé que la Loi n'avait pas à Dunkerque droit de cité.

Telle est la réponse à la devinette du mois de mars !

Pierre LE BOEUF - Conseiller Municipal de Dunkerque



Mémorable 21 avril 2002

Voilà neuf ans, la France s'affolait et le monde entier s'inquiétait. Notre pays vit ce jour d'élection pour la Présidence de la République un candidat d'extrême droite propulsé vers le second tour. La date, unanimement déclarée historique, continue d'alarmer au point qu'il nous est, d'ores et déjà, annoncé une répétition dix ans plus tard.

La question est aujourd'hui de savoir si nous avons retenu les bonnes leçons de cet événement et si notre République est apte à affronter les grands enjeux - et les périls - de notre temps. Et de réfléchir aux responsabilités...

A force de débats escamotés (mondialisation, immigration, cumul des mandats), à force de politique politicienne, à force de tabous imposés, certains de nos compatriotes se laissent séduire par les discours populistes qui, sans être exempts de contradictions et de tromperies, stigmatisent de légitimes angoisses.

Ces peurs doivent être entendues et non méprisées. Notre philosophie humaniste sait déclarer que l'insécurité (incontestablement grandissante) est une injustice sociale inacceptable. Et, avec autant de conviction, nous disons que le Droit est indissociable du Devoir. Sans le respect des lois et des institutions, notre société tout entière ne peut que se déliter.

Seuls le courage, la lucidité et la fermeté politiques sauront triompher de tous les excès.

Aux démagogues et autres carriéristes, nous disons : halte-là !

Et deux anniversaires à célébrer :

Les 85 ans d'Elizabeth II, Reine d'Angleterre, pays qui ne refusa jamais le pouvoir aux femmes. A voir, pour l'occasion, le film de Stephen Frears - The Queen...

Les 67 ans du droit de vote accordé aux femmes en France, pays qui connut, malgré ses tendances à la misogynie, de grandes femmes politiques aux pouvoirs immenses...

NOUS CONTACTER :

EMAIL : capnotreavenir@live.fr

TÉL : 06 85 85 77 29

BLOG : <http://capnotreavenir.blogg.org>

LE KIOSQUE DU LITTORAL DUNKERQUOIS
LETTRE MENSUELLE D'INFORMATION 21 AVRIL 2011



n°4

LA LEÇON DES CANTONALES DUNKERQUOISES...

« *Le MoDem n'est ni de Droite ni de Gauche* » proclament à l'unisson MM. BAYROU (à l'échelon national), HENNO (à l'échelon départemental) et YANA (à l'échelon local).

Ouais...mais après le 1^{er} tour des cantonales de mars dernier, ces Messieurs ont apporté leur soutien uniquement à la Gauche pour le 2^{ème} tour et leur responsable départemental a voté pour l'exécutif PS/PC lors de l'élection de la Présidence socialiste acquise cependant par les seuls élus de Gauche à hauteur de 54 voix contre 23 au candidat UPN.

Alors Messieurs, cessez de duper l'électeur : prenez ou reprenez votre carte au PS. L'électeur, lui, ne s'y est pas trompé puisqu'aucun des 5 candidats partis sous les couleurs du MoDem (sur les 40 cantons soumis à renouvellement dans le Nord) n'a obtenu 5% des suffrages exprimés et n'a donc été remboursé.

Edith VARET avait bien compris le danger et s'était présentée « sans étiquette » avec Jean Marc GHEWY adhérent affirmé de l'UMP. La presse avait d'ailleurs décrit ces candidats comme étant du Centre Droit et elle n'avait reçu aucun démenti de leur part ! L'électeur, lui, ne s'y est toujours pas trompé et la barre des 5% n'a pas été atteinte...mais Edith et Jean Marc ont eu la correction intellectuelle de ne donner aucune consigne de vote pour le 2^{ème} tour.

Pierre YANA n'a pas eu cette pudeur ! Il s'est rendu spontanément à la réunion regroupant tous les partis de Gauche entre les deux tours et comme le journaliste s'étonnait sans doute de sa présence, il lui a déclaré : « *On ne peut pas défendre le bilan de Paul CHRISTOPHE qui est le bilan sarkozyste* » !!! Que venait faire Nicolas SARKOZY au Conseil Général du Nord animé depuis longtemps par la Gauche plurielle ? Comment peut-on critiquer le bilan d'un candidat qui se présente pour la première fois à cette élection alors que le bilan est précisément l'état comparatif de ce qui a été fait antérieurement ?

Voilà le type même de jugement sectaire qui discrédite la classe politique. Le MoDem Nord sombre dans l'intolérance gauchisante stupide et nos amis de l'ex-UDF ne devraient pas l'accepter car, à poursuivre dans cette voie, ils y perdraient toute crédibilité.

Le résultat obtenu par Paul CHRISTOPHE est encourageant. Il peut d'ailleurs être fier de ses 46,78% de suffrages exprimés sur l'ensemble du canton, dont 39,35 % dans les bureaux 38 à 51 de la commune de DUNKERQUE rattachés au canton (19,82 % au 1^{er} tour).

Ce score doit être rapproché de celui obtenu par les candidats UMP dans les bureaux 20 à 37 de DUNKERQUE (comprenant notamment les bureaux des mairies de MALO et ROSENDAËL), soit 541 voix sur 16 702 inscrits et 6 027 exprimés ou 8,98 %.

Pour mémoire, les mécontents de tous bords qui ont voté FN ont réalisé, respectivement, 21,17 % et 27,17 % dans les bureaux de DUNKERQUE rattachés aux cantons de DUNKERQUE EST et de COUDEKERQUE-BRANCHE.

Quelles leçons tirer d'un tel scrutin ?

1. Qu'un Parti Politique agissant seul – aussi puissant soit-il (UMP) – ne peut obtenir un résultat favorable dans le Dunkerquois, ce qu'a parfaitement compris Paul CHRISTOPHE, candidat de rassemblement.
2. Que toute pratique isolationniste de la part d'une composante de l'Opposition doit être bannie : d'où notre légitime courroux de voir interdire aux Centristes (non-MoDem) le libre accès au local de l'Opposition ou un droit d'expression dans le journal municipal.
3. Que face aux opérations de prestige et de propagande menées par la Municipalité actuelle (comme, par exemple, la réalisation d'une salle de 10 000 places pour quelques rares événements ou la décision de verser annuellement 231 000 € pour la TV locale Côte d'Opale...), une Opposition ferme, claire et nette s'impose avec d'autant plus de vigueur que DUNKERQUE connaît présentement de graves difficultés et que l'Agglomération Dunkerquoise perd ses jeunes qui n'y trouvent plus d'emplois (perte de 17 176 habitants entre 1999 et 2007 selon l'étude de l'AGUR).
4. Que pour reconquérir la Ville – notamment suite à la fusion avec SAINT POL SUR MER et son apport de voix de Gauche (fusion malheureusement votée par les 3 élus UMP de DUNKERQUE) – un vaste rassemblement de citoyens n'excluant que les extrémistes et agissant en dehors de toute considération politique nationale, devra nécessairement s'organiser sur la base d'un plan de redressement ambitieux à la sauce Valenciennoise. C'est l'objet de notre combat pour lequel nous avons besoin de vous.

Rejoignez-nous.

Guy LECLUSE

LA DEVINETTE DU MOIS D'AVRIL

Qui a dit ? :

« *Impressionnant ! Poétique comme un code civil !* »

Notre avis sur le quartier Degroote

En référence à l'article de la voix du Nord du 23 mars 2011, nous souhaitons apporter clairement notre soutien à la démarche de Franck DHERSIN, Maire de Tétéghem.

1. **OUI**, il faut un projet global de re-qualification de ce quartier.
2. **OUI**, l'état de certains logements et des parties communes posent question. La réponse du bailleur se résume ainsi : on réhabilite, on construit, bref on fait « des trucs qui se voient ». Or le noeud du problème se situe dans la gestion du quotidien. Trop de locataires attendent des travaux promis à l'état des lieux entrant. « *Ne vous inquiétez pas, je vous envoie quelqu'un...* ». Le locataire : « *oui mais quand ?* » et la réponse classique « *Dés que j'ai le budget* ». Le problème est qu'au mois de juin de chaque année, le budget provisionné est déjà épuisé !!! Bref, tout le monde attend !! Vive l'inertie !
3. **OUI**, dans ce quartier, il n'y a qu'un bailleur. Le monopole n'a jamais créé des situations propices aux usagers.
4. **OUI**, ce bailleur (comme les autres) ne confond-il pas statut (CDI, retraités, bénéficiaires du RSA...) et réponse à cette question : les nouveaux arrivants vont-ils savoir « vivre ensemble », respecter leurs voisins ?
5. **OUI**, ce bailleur doit améliorer sa relation aux locataires en formant son personnel (du « concierge » ou Chargé d'Entretien et Maintenance, à la Direction) pour oublier préjugés et jugements de valeur. Hélas, pour ce bailleur, le chemin est encore très long.

Dans le doute, allez interroger leurs locataires. Là, nous vous certifions que vous ne serez pas déçus !!!

Jean VERRYSER

Bienvenue à Dunkerque centre-ville



L'accueil commence par le spectacle au parking de la place Jean Bart. « Installation artistique » douteuse ou entretien déficient ? Nous commençons la visite du centre-ville par une image peu ragoutante !

Et la suite nous réserve d'autres surprises...

A éviter absolument : le « lèche vitrines », beaucoup trop dangereux car il vaut mieux regarder le sol très dégradé et éviter ainsi le vol plané direct vers l'hôpital. La Ville de Dunkerque doit être sacrément bien assurée !!!



Colette de Malo les Bains